



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 74296

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la violence exercée à l'encontre des jeunes filles dans le milieu scolaire. Un simple constat montre que celle-ci est en augmentation et que, malgré la prise de conscience et les efforts d'études et d'analyses, très peu spécifiques à l'aspect « filles » du problème, ont été menées. En France, le problème est reconnu (on a signé par exemple une convention pour « mener des actions pour une éducation non violente et non sexiste et lutter contre les stéréotypes ») par le ministère de l'éducation nationale et le secrétariat d'Etat aux droits des femmes, mais ces mêmes études et statistiques ne sont jamais classées par sexe des auteurs ou victimes de violences. De même, un autre problème se pose par les nombreuses définitions et délimitations des violences. En particulier, on a tendance à minimiser, à relativiser, quand il s'agit des filles. Même si les choses sont en train de changer, il lui demande donc si des études spécifiquement liées aux filles pourraient être menées dans le milieu scolaire.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74296

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1485